



CONDITIONS GÉNÉRALES PARTENARIAT
COMMERCIAL GN.MYGOODEALS.NET

MYGOODEALS GUINÉE

Article 1 — Contenu du contrat

Le présent contrat a pour objectif de définir les modalités et conditions du partenariat portant sur la mise en vente de coupons, via la plateforme GN.MyGOODEALS.NET pour le compte des professionnels partenaires.

La vente des coupons pour le compte des professionnels partenaires se fait dans le cadre de l'activité de mise en relation de la Plateforme, afin de diffuser et promouvoir les activités des partenaires.

Toute modification de l'un de ces éléments fera l'objet d'un avenant au présent contrat.

Article 2 — Création de compte Partenaire sur la Plateforme GN.MYGOODELS.NET

Avant toute validation de compte Partenaire sur la Plateforme, vous devrez passer le filtre de validation afin de confirmer et d'apporter tous documents justificatifs nécessaires à la réalisation du partenariat.

Le Partenaire s'engage à attester de l'exactitude des informations qu'il transmet et devra notifier spontanément à la Plateforme toute mise à jour de ces informations.

La Plateforme se réserve le droit de refuser la création d'un compte si les justificatifs nécessaire ne sont pas conformes à l'activité du professionnel Partenaire.

Le Partenaire ne peut disposer que d'un seul compte sur la Plateforme et son inscription est effectuée pour la durée du Contrat. Celui-ci restera actif tant que le Partenariat reste en vigueur.

Le compte membre Partenaire sera radié de la Plateforme 6 mois après la fin du partenariat afin de s'assurer que les prestations validées par la vente des coupons ont été réalisées.

En cas de réclamations récurrentes sur l'exécution de vos prestations, la Plateforme se réserve le droit d'appliquer les sanctions suivantes après notification: le retrait immédiat, temporaire ou définitif, des coupons relatifs au Partenaire et la suspension du Compte utilisateur du Partenaire.

Article 3 — Tableau de Bord Partenaire

Après validation de votre compte, la Plateforme MyGooDeals.net met à disposition du partenaire professionnel, un espaces dédié au suivi de son activité en temps réel (C.A, validation des coupons,...).

Une boite de dialogue personnel sera à votre disposition pour tous échanges concernant votre activité.

Article 4 — Prix et conditions financières

Le «**pourcentage de remise négocié**» sera établi sur la base du Prix Public le plus bas, observée sur les 3 derniers mois. Le Partenaire s'engage à communiquer à la Plateforme les documents permettant de garantir la réalité du Prix Public affiché avant le rabais accordé aux Acheteurs, en fournissant les documents correspondants.

Le partenariat établi entre Mygoodeals et le Partenaire professionnel ne donne lieu à aucune transaction, échange financier ou commission. Le prix des prestations de services ou des biens proposés par le partenaire sur la Plateforme sera directement payable par l'Acheteur auprès du Partenaire Professionnel.

Le partenaire devra sous condition de présentation du coupon sous forme papier ou dématérialisé puis validation sur son «**Tableau de bord Partenaire**» appliquer la remise négocié avec Mygoodeals dans le cadre de la mise en place de l'offre promotionnelle.

Article 5 — Obligation de la Plateforme

La plateforme met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer la promotion et la mise en avant des produits et prestations des Partenaires via la vente de coupons mais ne garantit pas que la Plateforme MYGOODEALS et les services associés, soient disponibles en permanence.

La responsabilité de la Plateforme ne pourra en aucun cas être engagée au titre de tout dommage indirect tel que les pertes de chiffre d'affaires ou bénéfice, pertes ou altérations des données, atteinte à l'image, etc.

La limitation de responsabilité visée ci-dessus n'est pas applicable en cas de dol ou de faute lourde de la Plateforme, en cas de dommages corporels, de réclamations fondées sur la responsabilité du fait des produits défectueux ou inexécution de la prestation.

Article 6 — Obligation du Partenaire

Le Partenaire adresse sa facture à l'Acheteur, soit par envoi à l'adresse postale de l'Acheteur, soit par email.

Le Partenaire prendra en charge les frais de retour en cas d'erreur de référence qui lui est imputable, de mise en jeu d'une garantie légale de conformité, ou de Produit se révélant abimé au déballage, ou de tout autre motif pour lequel la loi impose la prise en charge de frais de retour.

Le Partenaire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens de façon à satisfaire de manière optimale à ses obligations en délivrant un service de qualité vis-à-vis des Acheteurs.

Il garantit que les biens vendus ou les Services fournis ne contreviennent en aucune façon aux lois, réglementations en vigueur et normes applicables, obligatoires ou non et qu'ils ne portent pas atteinte aux droits des tiers.

Le partenaire s'engage à respecter la durée de l'offre signée avec Mygoodeals pour la mise à disposition des biens et services proposés sur la Plateforme. La durée de cette offre étant convenue d'un commun accord et affichée sur la Plateforme.

La durée de validité des coupons étant de 90 jours; le partenaire s'engage à honorer les prestations de services ou l'envoi des produits mise en ligne sur la Plateforme 3 mois après de la date d'échéance de l'offre.

Le Partenaire s'engage en outre à ce que les illustrations fournies dans le descriptif associé aux annonces qu'il propose (photographie, dessin, etc.) soient conformes aux produits illustrés et respectent les droits des tiers. Il garantit qu'il dispose des droits, en particulier de propriété intellectuelle, afférents à ces illustrations, qui lui permettent de les utiliser afin de présenter les produits.

Le Partenaire s'engage et garantit qu'il ne proposera dans ses annonces (que cela soit au don, à l'échange ou à la vente) que des produits et services dont il est propriétaire ou sur lesquels il dispose des droits lui permettant de les proposer. Le Partenaire s'interdit à ce titre notamment de proposer tout produit consistant en des œuvres contrefaisantes au sens du Code la propriété intellectuelle ou tout produit ou service dont la commercialisation est réglementée en vertu de dispositions législatives, réglementaires ou contractuelles (notamment en raison de l'existence d'un réseau de distribution sélective).

Le partenaire commerçant s'engage à l'enregistrement des codes coupons fournies par les clients pour leurs utilisation unique.

L'enregistrement devra être effectué par l'intermédiaire de leurs interface personnel de leurs compte partenaire sur le site GN.MYGOODEALS.NET.

L'enregistrement étant obligatoire pour permettre la bonne rémunération de la Plateforme, MYGOODEALS pourra arrêter de représenter un Partenaire après 3 avertissement écrit.

Article 7 — Obligations, responsabilités et Garanties des Partenaires

Le Partenaire décide librement des prestations et produits qu'il souhaite proposer sur la Plateforme MYGOODEALS et des conditions de leur vente.

En plus du référencement du site, la Plateforme s'engage à favoriser une plus grande mise en avant des partenaires via son programme d'affiliation que le Partenaire autorise.

La Plateforme n'est pas impliquée dans l'exécution des contrats conclus entre un Partenaire et un Acheteur via l'achat des coupons et n'est donc pas tenu d'intervenir dans les litiges éventuels entre eux.

La Plateforme n'a en aucun cas la qualité de revendeur des Produits proposés sur MYGOODEALS.

Les Partenaires assument toute obligation mise à leur charge par le code de la consommation, notamment l'obligation de communiquer des informations relatives à leur identité, obligation d'informations précontractuelles, obligations liées aux garanties légales de conformité et des vices cachés, médiateur à la consommation, etc. Liste non exhaustive.

La responsabilité de la Plateforme ne peut être recherchée en cas de litige (notamment actions en contrefaçon) portant sur les informations communiquées par les Partenaires sur La Plateforme MYGOODEALS (textes, images, photos, marques, logos, etc.), tant que la Plateforme n'est pas notifié du contenu illicite rendu disponible sur la Plateforme.

Les Partenaires sont seuls responsables des dommages et préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés aux Acheteurs et à tout autre tiers. Dès lors, les Partenaires renoncent à engager la responsabilité de la Plateforme en cas d'action ou de litige (notamment actions en contrefaçon ou action d'un Acheteur, d'une administration, etc.) portant sur les informations communiquées à la Plateforme MYGOODEALS (textes, images, photos, marques, logos, etc.), les Produits ou leur vente.

Le Partenaire déclare et garantit à la Plateforme :

- Qu'il est titulaire des droits de propriété intellectuelle et/ou industrielle lui permettant de mettre à disposition de la Plateforme les informations communiquées (textes, images, photos, marques, logos, etc.), de les publier sur La Plateforme MYGOODEALS et que ces dernières ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits de tiers dans le monde entier et ne sont pas constitutifs en tout ou en partie ni de contrefaçon, ni de concurrence déloyale;
- Qu'il est propriétaire ou titulaire des droits nécessaires à la vente des Produits via la Plateforme MYGOODEALS et que ces Produits ne contreviennent à aucun droit de tiers dans le monde entier, en particulier que leur vente sur La Plateforme MYGOODEALS ne porte pas atteinte à un réseau de distribution sélectif ou exclusif et qu'ils ne sont constitutifs en tout ou en partie ni de contrefaçon, ni de concurrence déloyale.

Si tout ou partie des contenus fournis par le Partenaire fait l'objet d'une contestation, d'une réclamation ou d'une action d'un tiers en contrefaçon ou en violation de tout autre droit d'un tiers, celui-ci s'engage à en informer la Plateforme par écrit et sans délai.

La Plateforme se réserve le droit de retirer le contenu du Partenaire dès réception d'un écrit l'informant du caractère potentiellement contrefaisant ou autrement dommageable pour un tiers dudit Produit ou contenu. En tout état de cause, le Partenaire s'engage à adresser une réponse à tout tiers se prévalant d'une violation de vos droits sous huitaine et à résoudre tout litige né à cette occasion dans les meilleurs délais et au plus tard sous un mois suivant la date de communication de la réclamation par la Plateforme ou sous un mois à compter de la réclamation lorsque celle-ci est adressée directement au Partenaire. Il tiendra la Plateforme et ses dirigeants indemnes de tous frais qu'ils seraient amenés à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tiers au titre d'une transaction ou d'une décision de justice.

Le Partenaire reconnaît que la Plateforme n'est pas partie aux transactions conclues avec les Acheteurs via l'achat des coupons sur la Plateforme MYGOODEALS. Par conséquent, il garantit la Plateforme et ses dirigeants de tous frais qu'ils seraient amenés à engager pour la défense de leurs intérêts et pour l'indemnisation de tout Acheteur au titre d'un accord amiable, d'une transaction, ou d'une décision de justice.

Les Partenaires se réfèrent à la politique de confidentialité de la Plateforme mais sont également tenus par les termes de l'article suivant qui les concerne particulièrement.

À défaut d'autorisation expresse, les Partenaires s'engagent à ne pas utiliser, sous quelque forme que ce soit, les données concernant d'autres Partenaires ou Acheteurs, consultables sur la Plateforme ou dont ils auraient eu connaissance en utilisant La

Plateforme MYGOODEALS.

En particulier, il est interdit d'utiliser ces informations pour de la publicité, pour des e-mails non sollicités, sauf en cas d'accord préalable du destinataire des e-mails, ou pour d'autres prises de contact indésirables ou à d'autres fins illicites.

S'agissant des Acheteurs, le Partenaire recevra les informations nécessaires à l'exécution des commandes. Il s'engage à assurer la confidentialité et l'intégrité de ces données, notamment par la mise en place de tout moyen physique et logique suffisant à assurer la sécurité des données.

Le Partenaire s'interdit d'utiliser les données des Acheteurs pour d'autres finalités que l'exécution des commandes ou de ses prestations.

Article 8 — Durée

Le contrat entrera en vigueur à sa date de signature par les deux parties. Il est conclu pour une durée initiale de 1 an. Toutefois, 6 mois après le début du partenariat, il est susceptible de faire l'objet d'une modification ou d'un avenant afin de l'ajuster à la réglementation et/ou toutes autres circonstances que la Plateforme estimera essentiel.

Il se prolongera par périodes successives de 1 an, à moins d'être dénoncé par l'une ou l'autre des parties avec un préavis d'au moins 3 mois.

Article 9 — Résiliation anticipée

Dans le cas où l'une ou l'autre des parties ne respecterait pas ses obligations en vertu du présent contrat celui-ci serait résilié de plein droit si la partie défaillante n'apportait pas remède à son manquement dans un délai de 30 jours à compter de l'émission d'une mise en demeure par l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

La présente résiliation conventionnelle ne porte aucun préjudice à l'obtention par la voie judiciaire des dommages-intérêts que pourrait réclamer une partie du fait de l'inexécution de ses obligations par l'autre partie.

La résiliation pourra également intervenir par anticipation en cas de liquidation ou redressement judiciaire de l'une ou l'autre des parties dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, et sous réserve, le cas échéant, des dispositions d'ordre public applicables.

Article 10 — Attribution de compétences – Règlement des différends

Tout différend portant sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat sera, faute d'être résolu à l'amiable entre les parties, de la compétence des tribunaux Guinéen.

Article 11 — Déclarations d'indépendance réciproque

Les parties déclarent et reconnaissent qu'elles sont et demeureront, pendant toute la durée du présent contrat, des partenaires commerciaux et professionnels indépendants.

Article 12 — Licences – Droit d'auteur

Le Partenaire consent à la Plateforme, à titre gratuit, les droits non exclusifs d'utilisation, de reproduction et de représentation de ses marques et logos, et, s'agissant de tous autres éléments graphiques ou textes fournis, les droits non exclusifs d'utilisation, de reproduction, de représentation, de modification, d'adaptation et de création de contenus dérivés et ce, pour le monde entier, sur tout support, pour la durée de protection des droits d'auteur et pour tout type d'exploitation liée à la plateforme MYGOODEALS.

Le Partenaire consent à la Plateforme le droit de réorganiser/redimensionner les contenus qu'il fournit, notamment dans les cas où des contraintes de présentation en ligne ou d'ergonomie l'exigeraient.

Article 13 — Clauses diverses

Toute clause du présent Contrat qui viendrait à être déclarée nulle ou illicite par un juge compétent sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité de l'ensemble du Contrat.

Les Parties ne seront pas tenues pour responsables, ou considérés comme ayant failli au présent contrat, pour tout retard ou inexécution lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure, tel que défini par la jurisprudence Guinéenne.

Le présent Contrat est soumis au droit Guinéen.

Article 14 — Signature

Pour les fins de ce contrat, les facsimiles et les signatures électroniques seront reconnues comme équivalentes aux signatures originales.

